Naturalisations à gogo au Journal officiel

écrit par Christine Tasin | 20 février 2016



Intéressant journal officiel du 27 janvier dernier… On y découvre une liste significative de naturalisations, réintégrations… Environ 35 pages avec chacune à peu près 40 noms : 1400 naturalisations ou réintégrations.

Deux renoncements à la nationalité française qui se dit libération de leur « Allégeance à l'égard de la France » (3 Allemands…). On se rappellera en passant que c'est encore à l'inénarrable Giscard d'Estaing que l'on doit d'avoir tant de bi-nationaux. La loi du 9 janvier 1973 prévoit en effet qu'il n'y ait plus perte automatique de la nationalité française par acquisition d'une nationalité étrangère….

Et une liste de 6 pages de ceux qui ont demandé à franciser leur nom et / ou leur prénom (on verra en regardant de près la liste qu'il s'agit la plupart du temps du prénom). On ne peut que s'en réjouir, il faut sans doute y voir la volonté de s'intégrer, d'être vraiment français (et sans doute, pour certains, celle de rompre avec une religion apostasiée, voire pour quelques-uns, peut-être, aussi, la volonté de tromper l'ennemi en ces temps de guerre civile potentielle…).

Télécharger ici : naturalisations-joe_20160127_0022_c000

Codes — Les indicatifs figurant à la suite de l'identité des intéressés signifient : NAT : naturalisé français ; REI : réintégré dans la nationalité française ; EFF : enfant saisi par l'effet collectif attaché à l'acquisition de la nationalité française par ses parents ; LIB : libéré de l'allégeance française.